

## **Ville de Berthierville**

### **APPEL D'OFFRES 2020-0015 Construction d'un nouveau centre communautaire**

#### **DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La « **Ville de Berthierville** » demande des soumissions pour la construction d'un nouveau centre communautaire au 670 rue Laferrière à Berthierville. Ce projet fait l'objet d'une aide financière dans le cadre du programme « Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM).

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord et détenant, le cas échéant, une licence d'entrepreneur de construction appropriée, émise par la Régie des entreprises de construction du Québec.

La « **Ville de Berthierville** » a mandaté la firme Hétu-Bellehumeur architectes inc. afin de répondre aux questions. Toute communication doit se faire par écrit à Monsieur Alain Bellehumeur, architecte, à l'adresse courriel suivante: [hba@hbarchitectes.ca](mailto:hba@hbarchitectes.ca)

Il est convenu que tout renseignement donné ou communiqué par la Ville ou un mandataire ne peut servir à interpréter les documents d'appel d'offres ni les plans et devis, ni être supplétif à ceux-ci, puisque donné à titre indicatif seulement et n'engage en aucune manière la responsabilité de la Ville ou de ses mandataires.

#### **DISPONIBILITÉS DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES**

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **14 décembre 2020** via le service électronique d'appel d'offres (SÉAO) à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca>.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents et tous les addenda, le cas échéant, reliés à cet appel d'offres.

#### **EXIGENCES**

Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la « **Ville de Berthierville** » au montant équivalent à dix pour cent (10 %) du total de la soumission.

Ce cautionnement doit être valide pour une période de cent vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la *Loi sur les assurances* et conforme au formulaire normalisé NQ 1809-900/A sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres.

De plus, ce cautionnement devra être accompagné d'une lettre d'engagement, selon le formulaire NQ 1809-900/D, émis en faveur de la « **Ville de Berthierville** » et garantissant la fourniture d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'Entrepreneur pour la main-d'œuvre, les matériaux et les sous-traitances, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du contrat.

La soumission doit également être accompagnée de tous les autres documents mentionnés dans la liste des documents à remettre avec la soumission.

### **DATE DE RÉCEPTION**

Les soumissions seront adressées à « **Madame Sylvie Dubois, directrice générale** » et seront déposées à l'hôtel de ville de Berthierville sis au 588, rue De Montcalm, Berthierville (Québec) J0K 1A0 **avant onze heures (11 h) le 28 janvier 2021** et seront ouvertes publiquement à la même date et à la même heure.

La « **Ville de Berthierville** » ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais quelconques ni obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

**Donné à Berthierville,  
Ce 8<sup>e</sup> jour de décembre 2020**

**Madame Sylvie Dubois  
Directrice générale**